

Edito du DG de l'ANSD

Des données géospatiales et statistiques ouvertes pour une meilleure implication de tous

Il est maintenant avéré que la mise à disposition des banques de données existantes au public stimule la créativité et l'innovation dans le domaine social, économique, environnemental, etc. En effet, quand les données détaillées des organismes publics sont rendues disponibles, sous des formats facilitant leur réutilisation, les citoyens seront plus enclins à développer de nouvelles applications sur ces informations. Il est aussi reconnu que l'ouverture des données officielles au public favorise la participation d'un plus vaste éventail d'acteurs à la résolution de problèmes qui intéressent le pays ; ce qui contribue à réduire l'écart entre les citoyens et les administrateurs publics en termes d'accès à l'information.

En outre, en ouvrant les banques de données officielles, les administrations publiques permettent d'éviter les duplications d'activités et facilitent la multiplication des utilisations dans le sens d'un usage optimal de l'argent des contribuables. Cependant, l'ouverture des données ne peut pas remettre en cause la nécessité de protéger la vie, les biens et les droits des citoyens. La confidentialité de certaines données sensibles doit aussi être maintenue.

L'ouverture des données géospatiales a fait des pas de géant à travers le Plan National de Géomatique

Afin de maximiser les bénéfices engendrés par le partage d'informations avec tous les acteurs de la société, le Sénégal devrait se doter de politiques, lois et règlements sur



Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général de l'ANSD

les données ouvertes, et rehausser la qualité de l'accès aux données et documents publics. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) offrent plusieurs outils permettant d'améliorer la performance, la transparence et la communication avec les citoyens. Par ailleurs, les organismes publics devraient travailler à mieux répondre à ces nouvelles exigences de la révolution de données, et aller bien au-delà de la simple diffusion d'informations et de prestation de services en ligne.

[Suite à la page 2](#)

Sommaire

- Lancement du géoportail sur les services sociaux de base : GeoSSB Page 2
- Réaction des acteurs sur géoportail sur les services sociaux de base : GeoSSB Page 3
- Brèves**
- Mise en œuvre du Plan National de Géomatique : Un comité désigné pour l'élaboration d'un plan d'action Page 4
- GéoWIKI : Un outil de gestion des connaissances en géomatique dans le cadre du PNG Page 4
- Problématique de l'Open data au Sénégal : Vers un cadre d'ouverture des données géospatiales Page 4
- GéoSSB : Le Géoportail sur les services sociaux de base Page 5

Suite de l'Édito du DG de l'ANSD

Des données géospatiales et statistiques ouvertes pour une meilleure implication de tous

Au Sénégal, l'ouverture des données géospatiales a fait des pas de géant à travers le Plan National de Géomatique (PNG). Aujourd'hui, ces initiatives sont en avance sur les politiques générales d'ouverture des données officielles qu'il semble opportun d'adopter.

Il faudra noter aussi que les données géospatiales ouvertes sont peut-être gratuites pour l'utilisateur, mais leur production et leur gestion ont un coût. Par conséquent, des ressources adéquates devraient être fournies aux services producteurs pour faire en sorte que les données géospatiales conservent leurs caractéristiques clés d'actualité, d'exactitude, de cohésion, de disponibilité et de réutilisabilité. Parallèlement, ces services producteurs devront accélérer leurs activités en faveur de l'ouverture de données géospatiales.

Malgré tout, plusieurs réalisations peuvent être comptabilisées pour le compte de l'ouverture des données. On peut en

citer le portail sur l'Infrastructure nationale de gestion des données géographiques (<http://www.geosenegal.gouv.sn/>), celui sur les services sociaux de base (<http://geossb.gouv.sn/>), etc.

Concernant l'ANSD, pratiquement tous les résultats de ses travaux sont diffusés gratuitement sous divers formats à travers son site web (www.ansd.sn) qui contient aussi des portails de données réutilisables. Parmi ces portails, je peux citer l'Archivage National des Données d'Enquêtes (<http://anads.ansd.sn>), le Portail de données (<http://donnees.ansd.sn/>), le Système d'Information Géographique Statistiques (<http://sigstat.ansd.sn/>), le Portail du système statistique national (<http://www.statsenegal.sn/>). Tout ceci témoigne de la volonté de la géomatique et de la statistique sénégalaise d'aller vers l'ouverture complète des données géospatiales. J'invite ainsi toute la communauté géomatique et statistique à poursuivre la concrétisation de cette volonté avec l'appui des Autorités ●

Lancement du geoportail sur les services sociaux de base :



www.geoss.gouv.sn

L'atelier Open Data sur l'accès aux données géospatiales sur les services sociaux de base s'est tenu ce jeudi 17 septembre 2015 au Terrou bi. La rencontre présidée par madame Gnagna Diop Sow, représentante du ministre de l'économie, des finances et du plan, empêché, a enregistré la participation des acteurs et partenaires de la géomatique.

Les travaux ont tourné autour de la présentation du portail GéOSSB (Géoportail sur les Services Sociaux de Base) de l'Agence

Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et la promotion des politiques Open-Data dans le secteur de la géomatique. Monsieur Mamadou Djigo, secrétaire du GICC et Directeur Général de l'ANAT a prononcé le discours de bienvenue en insistant sur l'importance des données géospatiales dans la prise de décision.

Il a tenu à rappeler que ce projet a été réalisé dans le cadre de la mise en place de l'infrastructure de données géospatiales e du Plan National de Géomatique ●



Réaction des acteurs sur géoportail sur les services sociaux de base : GeoSSB



Mme Gnagna SOW,
Vondeillère technique du Ministre
de l'Economie, des Finances et du Plan

**« C'est un outil efficient
dans la mise en œuvre du PSE »**

« La géomatique permet la cartographie des services sociaux de base et d'avoir une vision géographique du territoire. C'est un outil efficient dans la mise en œuvre du PSE. Mais aussi « un outil d'aide à la décision qui devra contribuer à la réduction de la pauvreté à travers un meilleur accès des populations aux services sociaux de base, particulièrement dans les zones défavorisées... »



M. Mamadou NIANG,
Directeur du management
de l'information statistique
à l'Agence nationale des statistiques
et de la démographie (ANSD)

« Le portail GéoSSB (www.geossb.gouv.sn) se positionne comme le portail de référence des données géographiques sur les services sociaux de base et constitue une très grande utilité pour le Sénégal. »



M. Mamadou DJIGO,
Directeur général de l'Agence
nationale de l'Aménagement
du Territoire (ANAT)
et secrétaire exécutif du GICC

« L'Etat soit sensibilisé pour la valorisation de l'information géographique... »

« Dans un contexte de fulgurance du développement de la géomatique, que l'Etat soit sensibilisé pour la valorisation de l'information géographique et dans les modalités de production, de gestion, de collecte et de diffusion. « Et que la géomatique permet de définir et de localiser, entre autres, l'emplacement dans l'espace de lieux d'habitations, d'infrastructures (écoles, hôpitaux, routes), de limites administratives ou thématiques (exemple des zones inondables), etc. »

o **Monsieur Amadou Diouldé DIALLO** de l'Urbanisme, à fait un plaidoyer pour l'implication de la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture (DUA) dans les différents projets afin de prendre en charge les questions urbaines auprès des acteurs de la géomatique en vue d'appuyer la DTGC dans ses missions.

o **Monsieur Kane** du ministère de l'Intérieur, a plaidé par rapport au renforcement des capacités sur la cartographie des catastrophes naturelles et humains (terrorisme, attentat...), il est tout aussi important que le ministère en charge de ces questions soit sensibilisé sur le PNG afin que les agents fonctionnaires ayant bénéficié de cette formation puissent utiliser les données géospatiales.

o **Docteur Alla MANGA**, quant à lui, a demandé que les recommandations de la journée nationale de la géomatique soient appliquées : c'est-à-dire restructurer le GICC.

o **Monsieur KANDJI** de l'ADL s'est interrogé sur l'état d'exécution des recommandations de la dernière réunion du GICC où il était question de choisir des projets pertinents pouvant constituer la 2ème phase avant de rappeler que l'ADL est en

train de mettre en place l'Observatoire national de la Décentralisation et du Développement local qui constitue, dans le contexte de l'Acte 3 de la décentralisation, une priorité du ministère en charge des collectivités locales.

o Pour **Monsieur Soulyè WADE** et **Monsieur Ba**, il est important d'insister sur le renforcement des capacités afin que le pays puisse disposer de ressources humaines de qualité en géomatique à tous les niveaux.

o **Monsieur Ibrahima Almamy WADE** de ESRI Sénégal, prône que la continuité du PNG doit être, une œuvre des sénégalais et il faut proposer des projets bancaables afin de trouver des financements.

o **Monsieur Babacar THIAM** de l'ADL constate que le PNG doit prendre en compte les préoccupations des collectivités locales afin de pouvoir matérialiser la territorialisation des politiques publiques avec l'acte 3 de la décentralisation. Selon lui, l'ADL qui s'occupe du suivi des fonds de dotation à la décentralisation (FDD) et des fonds d'équipement des collectivités locales a besoin de données géo spatiales normalisées et fiables pour bien exécuter cette tâche.

Brèves

Mise en œuvre du Plan National de Géomatique :

Un comité désigné pour l'élaboration d'un plan d'action

Suite à l'atelier sur l'accès des données géospatiales sur les services sociaux de base, l'après-midi du 17 septembre était consacré à la réunion élargie du GICC, présidée par Monsieur Assize TOURE, Directeur Général du Centre de Suivi Ecologique (CSE). Après les interventions et les contributions des uns et des autres, les acteurs ont souhaité la nécessité de pérenniser les activités après le retrait du projet d'appui canadien.

C'est dans ce cadre qu'un comité est mis sur pied pour l'élaboration d'un plan d'action afin de consolider les acquis et de poursuivre la mise en place de l'infrastructure de données géospatiales du Sénégal ●

GéoWIKI :

Un outil de gestion des connaissances en géomatique dans le cadre du PNG

L'une des composantes essentielles du PNG au Sénégal est le « Renforcement de capacités ». Ce volet vise la sensibilisation des décideurs sur l'apport de la géomatique dans la gestion de leur institution et la formation des spécialistes de l'administration sur les aspects techniques.

Le Projet d'Appui Canadien a organisé plusieurs sessions de formation en géomatique durant les 4 dernières années. Les supports pédagogiques produits dans le cadre de ces formations ont permis de réaliser et de fournir le contenu à mettre en ligne dans GéoWIKI.

GéoWIKI * est le répertoire des modules de formation produits dans le cadre du projet d'appui canadien. C'est un moteur de recherche essentiellement dédié au domaine de la géomatique. Le contenu pourra librement être amélioré par des acteurs de la géomatique ●



Problématique de l'Open data au Sénégal :

Vers un cadre d'ouverture des données géospatiales

Avec le développement fulgurant de la géomatique dans les pays en voies de développement, on peut entrevoir qu'il existe un véritable marché de la donnée et en même temps constater que celui de l'open data est à définir. Depuis les indépendances à nos jours, les données géospatiales sont gérées par les structures habilitées dans nos Etats qui bénéficient du partenariat international pour la production et la mise à jour des données.

L'accès à ces données constitue un véritable parcours du combattant pour les usagers et les professionnels de la Géomatique. Pour la simple et bonne raison que ces données sont commercialisées par ces structures détentrices dans un souci de mise à jour permanente. La cause est noble mais le citoyen au même titre que le privé national doit pouvoir accéder aux données puisqu'elles sont produites grâce aux taxes générées par les différentes couches socioprofessionnelles.



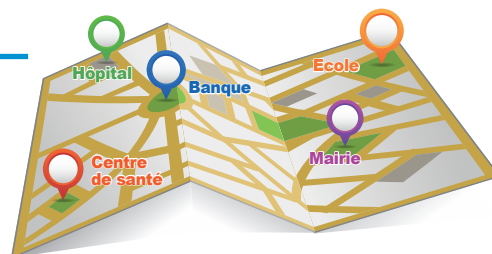
Le mouvement d'ouverture des données publiques, plus communément appelé open data, est en plein essor depuis le milieu des années 2000. En effet, l'Open Data où la donnée ouverte est une donnée qui peut être librement utilisée, réutilisée et redistribuée par quiconque sujette seulement, au plus, à une exigence d'attribution et de partage à l'identique. L'ouverture des données publiques n'équivaut pas à la divulgation de données personnelles et des données sensibles. L'OPEN Data est devenu un mouvement mondial, porté à l'origine par la société civile, qui a trouvé écho auprès des pouvoirs publics : la plupart des grandes démocraties ont modifié ou envisagent de modifier leur droit interne en vue d'une libéralisation des données accrues et mieux délimitées juridiquement.

Le Sénégal ne peut échapper à ce mouvement, les acteurs sont en train de faire des progrès innovants dans le domaine de la Géomatique. Ainsi, les collectivités territoriales, les universitaires, les citoyens s'appuient sur les fondamentaux de l'ouverture et du partage des données géospatiales pour inventer de nouveaux modèles de création de richesses. Par conséquent, les entreprises pour qui les données ouvertes sont devenues un vecteur de progrès et de profits, participent au développement de l'économie numérique. L'open data n'est pas une simple affaire de techniciens ou de spécialistes, mais bien une question politique, culturelle, citoyenne et économique.

Il reste à trouver le bon modèle économique, celui qui satisfait les développeurs mais aussi les structures, publiques ou privées, mettant leurs données en partage. Pour y parvenir, il faut lever des freins juridiques, techniques, mais aussi politiques notamment pour parvenir à mutualiser les différentes initiatives.



Le Plan national de géomatique sous la conduite du GICC (Groupe inter institutionnel de concertation et de coordination) est chargé d'harmoniser les positions afin de rassurer les producteurs à adhérer au mouvement sur les politiques de données ouvertes, gage d'un développement durable grâce à l'éclosion des services à valeurs ajoutées ●



GéoSSB, Le Géoportail sur les services sociaux de base

Un instrument d'aide à la décision

Le projet de cartographie des services sociaux de base (GéoSSB) s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'infrastructure de données géospatiales du Sénégal. Cet outil moderne d'aide à la décision accompagne l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique de développement économique, social et environnemental du Sénégal. Ledit processus met un accent particulier dans la lutte contre la pauvreté, l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement de la gestion des ressources naturelles.



Un système, plusieurs composantes

- Une base de données géospatiales normalisées sous forme d'un catalogue d'entités (norme ISO 19 110) et des métadonnées (normes ISO 19 115).
- Des services web d'accès aux données (Web Mapping Services, OGC WMS version 1.3) pour la diffusion des données cartographiques.
- Une interface intuitive avec des fonctionnalités avancées.

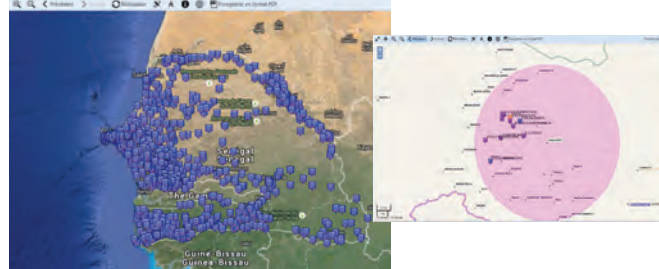
Le choix des indicateurs selon les années

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie est responsable de l'acquisition, la gestion et la mise à jour des données de la GéoSSB. L'Agence De l'Informatique de l'Etat (ADIE) quant à lui offre un soutien technologique pour l'accès aux données.

Un contenu informatif sur les territoires

GéoSSB est un levier pour l'émergence des pôles de développement qui permet de visualiser la répartition des infrastructures, notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé, des télécommunications, des services financiers, de l'hydraulique, de l'assainissement et des services communautaires.

Ce dispositif contribue aussi à l'analyse des disparités spatiales dans l'allocation des ressources ainsi que l'élaboration des plans d'actions prioritaires pour les zones défavorisées.



Les fonctionnalités :

- La mesure de distance entre les localités ;
- La mesure de distance entre localités et infrastructure ;
- La détermination de rayon d'influence de services ;
- Les requêtes spatiales ;
- La capture d'écran des cas d'utilisation ;
- La recherche d'entités ;
- La possibilité d'un choix de fond de carte ;
- La gestion des couches (Symbologie, transparence, ordre, etc.) ;
- La personnalisation de l'impression ;
- L'ajout de fond de cartes à partir de services de cartes tels qu'Open street-Maps, GoogleMaps, Bingmaps et d'autres bases de données géospatiales ;
- La localisation par coordonnées ;
- La localisation selon les lieux ;
- L'identification d'entités.